

REPUBLIQUE FRANCAISE
DEPARTEMENT DE L'ALLIER

**DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
DE LA COMMUNE DE CHAMBLET**

SEANCE DU 03 AVRIL 2025

L'an deux mil vingt-cinq, le trois avril à vingt heures, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, salle du conseil municipal, sous la présidence de Monsieur Alain CHANIER, maire.

Nombre de membres afférents au conseil municipal : 15
Nombre de membres en exercice : 15
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération : 9 + 1 pouvoir
Date de la convocation : 28/03/2025
Date d'affichage : 28/03/2025

Présents : Mmes MM. Alain CHANIER, Michèle DUFFAULT, Pascal LOT, Lydie VILLECHENON, Nicole COSSIAUX, Alain NESSON, Jean-Pierre JACQUET, Liliane MERITET, Fabienne HUPPERT – DHUME

Absents excusés : Mme MM. Jérémy SENTINELLE, Joséphine SILVA, Nicolas DOUILLEZ Florent ROCHELET (pouvoir Michèle DUFFAULT)

Absents non excusés : Mme Aurore BERTRAND, M. Fabian QUIQUEMPOIX

M. Jean-Pierre JACQUET est nommé secrétaire de séance

N° 2025/04/03/01

FIXATION DU TAUX D'IMPOSITION DES TAXES DIRECTES LOCALES 2025

M. le Maire présente au conseil municipal l'état de notification des taux d'imposition des taxes directes locales pour 2025.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

DECIDE de ne pas augmenter les taux d'imposition des taxes directe locales.

Les taux pour l'année 2025 seront les suivants :

- Taxe foncière sur les propriétés bâties 35,57
- Taxe foncière sur les propriétés non bâties 32,19
- Taxe d'habitation sur les résidences secondaires 24,25

N° 2025/04/03/02

VOTE DU BUDGET PRIMITIF PRINCIPAL 2025, COMMUNE

Le conseil municipal, après délibération, par 6 voix pour et 4 abstentions (Michèle DUFFAULT + pouvoir, Pascal LOT, Fabienne HUPPERT – DHUME),

vote les propositions nouvelles du budget primitif principal de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 970 045,25
Recettes : 996 454,25

Fonctionnement

Dépenses : 1 221 641,60
Recettes : 1 221 641,60

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	996 454,25	(dont 26 409,00 de RAR)
Recettes	996 454,25	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	1 221 641,60	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	1 221 641,60	(dont 0,00 de RAR)

N° 2025/04/03/03

VOTE DU BUDGET PRIMITIF ANNEXE 2025, BOULANGERIE

Le conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

vote les propositions nouvelles du budget primitif annexe boulangerie de l'exercice 2025 :

Investissement

Dépenses : 6 503,68
Recettes : 6 503,68

Fonctionnement

Dépenses : 28 262,54
Recettes : 28 262,54

Pour rappel, total budget :

<u>Investissement</u>		
Dépenses	6 503,68	(dont 0,00 de RAR)
Recettes	6 503,68	(dont 0,00 de RAR)
<u>Fonctionnement</u>		
Dépenses :	28 262,54	(dont 0,00 de RAR)
Recettes :	28 262,54	(dont 0,00 de RAR)

N° 2025/04/03/04

FIXATION DUREE D'AMORTISSEMENT ETUDES ET FRAIS INSERTION TERRAIN MULTISPORTS

M. le Maire fait part au conseil municipal qu'il convient d'amortir les frais d'études et les frais d'insertion réglés pour des projets non suivis de réalisation.

Les études réalisées par la société BTM et les frais d'insertion liés au marché de travaux pour le projet de terrain multisports ont été réglés pour un montant total de 5 472,00 €. Ce projet ayant été abandonné il convient d'amortir les frais, la durée d'amortissement maximale étant de 5 ans.

M. le Maire propose que la durée d'amortissement de ces frais soit fixée à deux années.

Le Conseil municipal, après délibération, à l'unanimité,

ADOPTE la proposition ci-dessus énoncée.